

Avril 2020 – Résumés des points de presse

1 avril

- Le Québec est prêt à faire face à la vague des prochaines semaines, assure François Legault.
- Bilan des dernières semaines : le gouvernement a libéré 6000 lits dans les hôpitaux pour recevoir les patients atteints de la COVID-19. Le Québec a rapidement fermé les entreprises et commerces non essentiels. Le Québec a fait beaucoup de tests de dépistage.
- Beaucoup moins de décès, si l'on se compare aux autres.
- Matériel d'équipement de protection : hier, plusieurs commandes sont entrées. Actuellement, nous avons du matériel pour 1 semaine. On continue de travailler et de confirmer des commandes. Des entreprises québécoises ont commencé à fournir du matériel : blouses, gants, masques. Rapidement, des entreprises québécoises vont fournir du matériel.
- Résidences de personnes âgées et CHSLD : le gouvernement va être plus sévère pour les entrées et sorties des résidences.
- Le gouvernement offre au personnel, dans la mesure du possible, d'aller vivre dans des hôtels. C'est payé par le gouvernement.
- Il ne faut pas visiter les personnes âgées pour éviter la propagation. Il est difficile de savoir quand on va avoir atteint le sommet de la courbe.
- 3 priorités : on ne sort pas de chez soi, on se tient à 2 mètres des autres et on se lave les mains en arrivant à la maison.
- Remerciement du jour aux conjoints et conjointes des personnes travaillant dans les services essentiels.

2 avril

- Le gouvernement du Québec offrira désormais des primes pour certains employés du réseau de la santé et des services sociaux. 3 mesures totalisant 287 millions \$Prime d'exposition clinique de 8 % sera versée au personnel qui travaille directement auprès des personnes atteintes de la COVID-19 (personnes qui travaillent aux urgences, aux soins intensifs, dans les cliniques de dépistage et dans les CHSLD; le personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires, les préposés aux bénéficiaires et les travailleurs sociaux qui travailleront dans les secteurs visés bénéficieront de cette prime).
- Prime de reconnaissance de 4 % sera offerte pour reconnaître l'effort du personnel du réseau (ceux qui ne sont pas visés par la prime de 8 %) : les techniciens en laboratoire et spécialisés, les préposés à l'entretien ménager et le personnel qui répond aux appels de la ligne 811, entre autres.
- Prime de 4 \$/heure travaillée pour les préposés aux bénéficiaires œuvrant dans les milieux d'hébergement privés : résidences privées pour aînés (RPA) et aux ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- Elles seront rétroactives au 13 mars et reconduites en fonction de l'évolution de la situation. Les détails de ces mesures seront communiquées prochainement.

3 avril

- Équipements de protection individuelle : à la suite d'une conférence téléphonique entre tous les premiers ministres du Canada, la répartition des commandes reçues par le gouvernement fédéral sera modifiée. Dans les grandes villes, il y a plus de cas. Il est donc logique d'envoyer plus d'équipements médicaux dans les grandes villes, dans le but de bien répondre aux besoins.
- Le gouvernement du Québec continue de faire des efforts pour aller chercher des équipements additionnels.
- Au Québec, il y a pour 8 jours d'équipements.
- Si l'on se compare, nous avons beaucoup moins de décès comparés aux autres, car le Québec a pris les mesures nécessaires pour éviter la propagation. Selon M. Legault, cela démontre que le respect des consignes fonctionne.
- Avec Dr Arruda, une équipe de scientifiques travaille fort pour présenter aux Québécois une projection des futurs scénarios. Le tout devrait être présenté mardi 7 avril.
- Augmentation du salaire au privé dans le réseau de la santé : des mesures vont être annoncées bientôt.
- Remerciements du jour : ceux et celles qui travaillent dans les services essentiels.

4 avril

- Ce qu'on peut faire de mieux pour nos anges gardiens, c'est de respecter les consignes.
- Rappel de notre objectif actuel : sauver des vies.
- Nous avons des forces policières présentes partout. Nous ne pouvons plus accepter que des individus et des groupes ne respectent pas les règles. Nous ne voulons plus voir de rassemblements, ni d'entreprises non-essentiels en opération.
- On demande aux Québécois d'être respectueux et transparents envers les policiers et le personnel de la santé. Il ne faut pas cacher si nous avons un diagnostic ou des symptômes de la COVID-19.
- Deux territoires sont ajoutés à l'interdiction des déplacements non-essentiels entre les territoires et les villes : le territoire de Charlevoix et la ville de Rouyn-Noranda. À compter de 16 h, des points de contrôle seront mis en place.
- Remerciements aux enfants d'être forts et solidaires.
- Trois consignes importantes à rappeler : éviter de sortir de chez soi, sauf pour une raison essentielle, on respecte la règle de la distanciation sociale de deux mètres et on se lave les mains.
- C'est en étant tous unis et solidaires que nous allons passer à travers.

5 avril

- Le Québec est la province qui respecte le plus les consignes de confinement, selon une étude réalisée par Google. Bravo et merci à tous les Québécois !
- Le premier ministre est convaincu que, si l'on continue dans cette lignée, on va sauver plusieurs vies.
- Équipement de protection individuelle : plusieurs commandes de masques N95 ont été reçues. Pour les masques et les gants, il y a de l'équipement pour 13 jours.
- Masques de procédure et blouses : il y a de l'équipement pour 7 jours. Le ministère de l'Économie regarde pour des alternatives. L'idée envisagée est de produire ces équipements ici même au Québec.

- Pour les prochains mois, il sera difficile de faire affaire à l'international pour de l'équipement médical.
- Blouses : le gouvernement veut faire preuve de créativité pour se préparer. Des blouses lavable ou réutilisable sont envisageables.
- Mardi, un scénario des prochaines semaines sera présenté aux Québécois.
- Les commerces non essentiels qui devaient rouvrir le 13 avril devront rester fermer jusqu'au 4 mai.
- L'OBNL Le Panier Bleu a été créé dans le but d'aider les entreprises québécoises. Le premier ministre Legault encourage les Québécois à acheter local.
- Les trois règles d'or du premier ministre : on reste chez soi, on se lave les mains et on garde une distance de deux mètres avec les autres.
- Les remerciements du jour vont aux entrepreneurs.

6 avril

- Le premier ministre est convaincu que, si l'on continue dans cette lignée, on sauvera plusieurs vies.
- Équipement de protection individuelle : pour les masques N-95, il y a de l'équipement pour 13 jours. Pour les gants, il y a de l'équipement pour 14 jours.
- Masques de procédure et blouses : il y a des masques de procédure pour 10 jours et il y a des blouses pour 6 jours. Le ministère de l'Économie regarde pour des alternatives. L'idée envisagée est de produire ces équipements ici même au Québec et d'utiliser des blouses lavables.
- Pour les femmes enceintes : le seul hôpital qui interdit les accompagnateurs est l'Hôpital Général Juif. Il n'y pas d'intention d'étendre cette politique ailleurs.
- Visites en soins palliatifs : un visiteur à la fois est accepté pour les gens en fin de vie.
- Les trois règles d'or du premier ministre : on reste chez soi, on se lave les mains et on garde une distance de deux mètres avec les autres.
- Les remerciements vont à tous les Québécois puisque nous sommes ceux qui respectent le plus le confinement.

Possibles scénarios

Avec plusieurs experts, le gouvernement du Québec a réalisé deux modèles de scénarios pour le Québec : un pessimiste et un optimiste. En se basant sur les données actuelles du Québec en parallèle avec les pays de l'Italie, le Portugal et l'Allemagne, plusieurs experts ont ressorti des données approximatives.

François Legault a toutefois précisé qu'il s'agit bien de scénarios possibles et non de données actuelles. Pour éviter le scénario pessimiste, il faut continuer à respecter les consignes émises.

Scénario optimiste : données basées sur le Portugal et l'Espagne

Ces prévisions sont basées, entre autres, sur le respect des consignes (deux mètres de distance, confinement et lavage des mains). Selon une étude réalisée par Google, le Québec est exemplaire en termes de respect des consignes.

Cas : 29 212
 Décès : 1263
 Hospitalisations : 1404
 Soins intensifs : 468

Scénario pessimiste : données basées sur l'Italie

Les données sont basées sur un pays qui mis du temps à intervenir, contrairement au Québec.

Cas : 59 848
 Décès : 8860
 Hospitalisations : 3028
 Soins intensifs : 1009

7 avril

- Malgré les décès, la situation hospitalière est stable. Selon M. Legault, le sommet devrait être atteint bientôt. La bataille n'est toutefois pas encore gagnée. Il faut rester discipliné si nous voulons avoir une vie « normale » au mois de mai.
- Résidences pour personnes âgées et CHSLD : bonne nouvelle, du personnel sera ajouté tel que des médecins et des infirmières.
- Puisqu'il y a moins d'hospitalisations dans les hôpitaux, du personnel sera délesté pour aller prêter main-forte dans les résidences.
- La priorité : protéger les personnes plus vulnérables.
- Équipement de protection : actuellement, la situation est stable. La grande préoccupation pour le moment est le matériel pour effectuer les tests. Pour le moment, il reste pour 6 ou 7 jours de matériel pour faire les tests.
- Pâques : il est très important de ne pas se rassembler pour cette fête.
- Nouvelle consigne pour les masques : M. Legault tient à préciser que le port du masque peut aider à éviter de propager le virus. Avant toute chose, il faut respecter les consignes de distanciation.
- Les trois règles d'or du premier ministre : on reste chez soi, on se lave les mains et on garde une distance de deux mètres avec les autres.

8 avril

- 89 % des décès sont des personnes de 70 ans et plus.
- Les gens en CHSLD (employés-Résidents) seront tous testés pour la COVID-19.
- Consigne pour les personnes âgées à la maison : pas de sorties. Les proches qui apportent de la nourriture doivent respecter le deux mètres de distance.
- Le nombre d'hospitalisations se stabilise. C'est très encourageant.
- Ajout de personnel et de mesures de sécurité.
- Des ÉPI sont distribués dans les CHSLD.
- Déplacement des ressources en milieux hospitaliers vers les CHSLD pour venir prêter main-forte.
- Notre mission prioritaire est de protéger les aînés.
- Communiqué du 8 avril : CHSLD et résidences privées pour personnes aînées : « Le renfort s'en vient », dit François Legault.

9 avril

- Plusieurs sont inquiets de la situation en CHSLD. Il y a six installations qui sont plus problématiques : CHSLD Sainte-Dorothée, le Centre d'hébergement Notre-dame-de-la-merci, Centre d'hébergement La Salle, Centre d'hébergement Alfred Desrochers, CHSLD La Flèche et le Centre d'hébergement La Pinière.
- Ce sont plus de 455 médecins et 1000 infirmières qui ont été délestés en CHSLD.
- Le personnel en CHSLD doit automatiquement se mettre un masque lorsqu'il s'approche à 2 mètres et moins d'un patient.
- Prime : les mêmes primes annoncées pour le personnel du public seront appliquées aux infirmières, infirmières auxiliaires et préposés du privé.
- 90 % des gens décédés avaient 70 ans et plus et 9 % des gens décédés avaient 60 ans et plus. La majeure partie souffrait de maladies chroniques.

10 avril

- Cet après-midi, Mme McCann annoncera des équipes dédiées dans chaque centre d'hébergement pour s'assurer que les dépistages sont bien faits et que le personnel utilise le matériel de protection individuelle. (plus de détails à 15 h 30)
- Formation d'équipes de communications en résidences : Mme McCann mentionne qu'il est fondamental que les résidents de RPA, CHSLD, RI-RTF puissent avoir un contact avec leur famille.
- Elle explique que 450 médecins seront mis en action pour améliorer les communications médicales avec les familles.
- Situation en centres d'hébergement: Mme McCann affirme qu'un suivi serré est fait avec les CHSLD en éclosion à Montréal et Laval. Des ajouts de personnel ont été faits et du support aux gestionnaires a été déployé. Les établissements de santé viennent aussi en aide au RPA dans différentes régions du Québec. Le gouvernement fait aussi des suivis serrés.
- Il est possible que les écoles et garderies rouvrent avant le 4 mai. Des scénarios sont à l'étude.

Point de presse - Mme McCann 15h30 - Mise à jour 16h11

- Plus de dépistage en centre d'hébergement en donnant la priorité aux milieux où il y a des éclosions.
- Dr Quoc Dinh Nguyen sera le conseiller spécial pour soutenir la mise en place des tests de dépistage et suivre la situation dans les résidences pour aînés de concert avec six autres spécialistes cliniques pour faire des suivis en temps réel dans tous les milieux de vie des aînés et confirmera les actions à prendre.
- Chaque installation ou résidence privée doit faciliter les contacts entre les usagers et leurs proches selon Mme Blais.
- Plusieurs mesures sont en train d'être déployées: Recrutement, potentiel déplacement de personnel de différents secteurs pour prêter main-forte en centre d'hébergement, réorganiser le travail (stabilisation des équipes sur chaque unité, éviter les déplacements d'une installation à l'autre, etc.), fournir des ÉPI au personnel, formation en hygiène, e

11 avril

- Depuis le 13 mars, 31 décès sont survenus dans une résidence privée l'ouest de Montréal. Au moins 5 de ces décès sont liés à la COVID19. Une enquête policière est en cours.
40 CHSLD privés seront surveillés et visités. Des équipes sont sur le terrain aujourd'hui.
- Des investissements ont été réalisés au sein des CHSLD privés afin que ces installations ajoutent du personnel.
- Du personnel d'hôpitaux sera transféré dans les CHSLD.
- Une fois la crise passée, les façons de faire dans les CHSLD seront revues pour veiller à ce que tous les aînés soient traités avec bienveillance et dignité.
- La réouverture des écoles se fera avec l'accord de la santé publique et avec l'assurance que la situation est sécuritaire. Un seul critère orientera la décision : la santé des Québécois. La situation est réévaluée de jour en jour.
- Une vingtaine de médicaments (en ce qui a trait à la sédation) seraient en difficulté d'approvisionnement. Des discussions sont en cours avec le gouvernement fédéral et les autres provinces pour trouver des solutions.

13 avril

- Situation en CHSLD publics et privés : 40 CHSLD privés non conventionnés visités hier. Le bilan est positif dans l'ensemble. Tous les autres CHSLD, RPA, RI au Québec seront visités prochainement.
 - La pénurie de personnel dans le secteur privé (comme dans le secteur public) en raison du salaire était déjà bien connue avant la crise. C'est pourquoi l'augmentation salariale des préposés aux bénéficiaires est au cœur des négociations syndicales.
- La recherche de solutions pour combler les postes dans nos résidences est notre priorité. Une personne par résidence sera désignée pour faire le lien avec les familles. Nous avons les quantités nécessaires d'équipements de protection individuelle; pour les blouses, des blouses fabriquées au Québec seront disponibles d'ici 1 à 2 semaines pour combler les besoins. Nous avons les quantités nécessaires en médication de sédation pour 1 semaine; la recherche de solutions est en cours.
- Remerciements à ceux et celle qui travaillent en CHSLD et en résidences privées pour aînés (RPA). Continuez de faire de votre mieux dans les circonstances : vous êtes importants pour nos aînés.
- Rappel : restez à 2 mètres pour sauver des centaines de vies!

14 avril

- CHSLD : en raison du manque d'effectif, le gouvernement du Québec autorisera la venue des proches aidants dans les CHSLD. Le proche aidant devra être désigné par la direction de l'établissement.
- Les proches aidants sont des gens qui allaient, avant la pandémie, offrir de l'alimentation, des soins et des traitements d'hygiène à une personne. Un proche aidant par usager. Le proche aidant s'occupera seulement de l'usager avec qui il a un lien.
- Tous ceux qui ont une formation en santé sont invités à venir donner un coup de pouce dans les CHSLD.
- Le gouvernement va partager une liste des CHSLD qui sont à surveiller.

15 avril

- Situation en CHSLD : Il manque présentement 2 000 employés en centre d'hébergement. Les médecins sont invités à venir donner un coup de pouce.
- Le manque de réactifs (pour compléter les tests de dépistage) : La province a pour trois jours de réactifs. Le gouvernement a une recette venant de la France pour en créer au Québec.
- Le gouvernement vérifie avec le fédéral pour savoir combien de personnel qualifié, de l'armée ou autre, pourrait venir aider en CHSLD.
- Chirurgies délestées : Le premier ministre affirme qu'il faut prioriser la crise dans laquelle nous sommes. Mme McCann assure que les chirurgies urgentes sont faites.

16 avril

- La situation est encore difficile dans les CHSLD :
 - Depuis l'appel d'hier, 2000 médecins ont répondu à l'invitation de M. Legault de venir prêter main-forte en CHSLD. Merci aux médecins.
 - L'urgence nationale est d'aider nos aînés vulnérables. On s'ajustera dans le partage des tâches : on en appelle à la bonne foi de chacun.
 - Aide fédérale de demande de personnel militaire qualifié pour travailler en CHSLD : entre 60 et 100 candidats sont disponibles. Détails à venir.
 - Les finissants des écoles en soins infirmiers recevront un appel pour être sollicités sous peu.
 - Tous les CHSLD publics ont été visités : les autres visites des centres d'hébergement du secteur privé sont en cours.
 - Personnel en maintien à domicile d'entreprises d'économie sociale et proches aidant viendront également en renfort. Plus de détails à venir.
- Comme la courbe a été aplatie et que la situation est sous contrôle globalement, le gouvernement élabore un plan de déconfinement graduel (à court terme : certaines entreprises, pas les écoles).
- Patients ayant besoin de traitements et soins en oncologie : tout ce qui est urgent se poursuit. Les secteurs de radiologie médicale seront ouverts graduellement.
- Décès d'un travailleur de la santé de la Direction de santé publique de la Montérégie : ce travailleur de la santé n'a pas été atteint de la COVID-19 en œuvrant dans un milieu de soin. Le virus peut frapper ailleurs. Il est donc important de respecter les consignes de base.
- Jecontribue.ca : la majorité des contributeurs ayant soumis leur candidature et répondant aux critères sont déjà à pied d'œuvre. Rappelons que le CISSS de la Montérégie-Ouest a mis en place un formulaire local, si vous connaissez des personnes intéressées. C'est par ici!

17 avril

- Le premier ministre regrette de ne pas avoir augmenté les salaires des préposés aux bénéficiaires dès son arrivée en poste.
 - A ce jour, 1 800 personnes (travailleurs) sont absentes dans les CHSLD.

- Afin de résorber la pénurie de personnel dans CHSLD, François Legault a demandé aux CISSS et CIUSSS de recontacter les personnes qui ont offert leur aide sur le site jecontribuecovid19.gouv.qc.ca, mais qui n'ont pas été embauchées.
- Au total, 51 957 personnes se sont inscrites sur le jecontribuecovid19.gouv.qc.ca. De ce nombre, 29 345 personnes ont été contactées alors que, 6 773 personnes ont été embauchées. Toutefois, il y a 2 097 personnes se sont désistées, pour un total de 4 676 qui travaillent dans notre réseau.
- Le gouvernement fédéral a annoncé que 125 membres des Forces armées canadiennes seront déployés en renfort dans les CHSLD en crise au Québec.

18 avril

Dans les journées d'aujourd'hui et de demain, un suivi téléphonique sera réalisé auprès des personnes ayant proposé leurs services sur le site Je contribue entre le 15 mars et le 16 avril 2020. Les personnes inscrites sur le site sont donc invitées à rester à l'affût.

Rappel des consignes

- Pour limiter autant que possible la propagation du coronavirus, il est important, notamment: de se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon, durant vingt secondes, particulièrement lorsqu'on arrive de l'extérieur;
- de se désinfecter les mains avec une solution à base d'alcool si l'on n'a pas accès à de l'eau et à du savon;
- de conserver une distance de deux mètres avec les autres personnes;
- d'éviter tout rassemblement;
- de rester chez soi, sauf en cas de nécessité.

En cas d'apparition de symptômes

- s'isoler;
- tousser à l'intérieur de son coude;
- jeter ses mouchoirs immédiatement après leur utilisation et se laver les mains par la suite;
- consulter le Guide autosoins ou appeler la ligne 1 877 644-4545 ou le 450 644-4545 pour connaître les mesures à prendre.

19 avril

Informations du gouvernement

Dans les journées d'aujourd'hui et de demain, un suivi téléphonique sera réalisé auprès des personnes ayant proposé leurs services sur le site Je contribue entre le 15 mars et le 16 avril 2020. Les personnes inscrites sur le site sont donc invitées à rester à l'affût.

Rappel des consignes

Pour limiter autant que possible la propagation du coronavirus, il est important, notamment:

- de se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon, durant vingt secondes, particulièrement lorsqu'on arrive de l'extérieur;
- de se désinfecter les mains avec une solution à base d'alcool si l'on n'a pas accès à de l'eau et à du savon;



- de conserver une distance de deux mètres avec les autres personnes;
- d'éviter tout rassemblement;
- de rester chez soi, sauf en cas de nécessité.

En cas d'apparition de symptômes :

- s'isoler;
- tousser à l'intérieur de son coude;
- jeter ses mouchoirs immédiatement après leur utilisation et se laver les mains par la suite;
- consulter le Guide autosoins ou appeler la ligne 1 877 644-4545 ou le 450 644-4545 pour connaître les mesures à prendre.

20 avril

- ÉPI : il y a suffisamment de matériel de protection individuel. Toutefois, il y a une pénurie de sédatifs (médicament qui calme la douleur). Des produits similaires sont actuellement utilisés.
- Le salaire des préposées aux bénéficiaires sera revu lors d'une rencontre demain (le mardi 21 avril) avec les syndicats.
- Dans le but de mettre les efforts sur la clientèle vulnérable, le gouvernement a convenu que, pour les deux prochaines semaines, les activités dans les hôpitaux seront limitées aux urgences. En d'autres mots, tout ce qu'il est possible de reporter devra être reporté.
- Il manque encore plus de 2 000 employés dans les résidences pour personnes âgées (CHSLD et autres). Près d'une centaine de médecins sont venus prêter main-forte. Ce n'est toutefois pas assez.
- François Legault souligne qu'il faut des employés et des médecins à temps plein, dans le but de permettre aux équipes de s'habituer à travailler ensemble et d'éviter les entrées et les sorties.

21 avril

- 2300 résidences pour aînés sur 2600 n'ont pas de cas de COVID. Des 300 restantes, seulement 80 sont sous surveillance.
- Employés manquants : Depuis hier, 1000 postes ont été pourvus. M. Legault espère combler les 1000 postes restant rapidement. Un grand merci à tous ceux qui ont accepté de venir travailler à temps plein.
- Lorsque plus de personnel à temps plein sera sur le terrain, les médecins spécialistes seront libérés pour retourner dans les hôpitaux. François Legault espère augmenter le nombre de chirurgies, semi-urgentes/urgentes, dans les prochaines semaines. Des scénarios sont à l'étude.
- Chirurgies délestées : Mme McCann assure que les opérations urgentes ont bien lieu. Elle appelle la population à faire appel à leur médecin pour faire un suivi sur leur cas.
- Le premier ministre espère qu'avec l'ajout de personnel, le nombre de cas de COVID dans les résidences pour aînés déclinera et qu'il y aura moins de pression sur les employés.

- Les infirmières finissantes qui devaient compléter un stage pour graduer pourront être membres de l'Ordre des infirmières si elles travaillent pendant la crise.
- Pénurie de sédatifs : Le gouvernement est en train de trouver des solutions.

22 avril

- Personnel en résidence pour aînés : Le gouvernement est incapable de trouver les 1000 employés manquants pour aider en CHSLD et RPA. La demande a été faite au gouvernement fédéral d'envoyer 1000 membres de l'armée sans formation en santé.
- La situation est sous contrôle dans les résidences pour aînés dans les régions du Québec à l'extérieur de Montréal/Laval/Montérégie.
- Masques : Dr Arruda recommande de porter le masque lorsqu'il n'est pas possible de respecter le deux mètres entre les personnes. Les masques ne seront efficaces que si les gens se distancent et lavent leurs mains.
- La Direction de Santé publique prépare des scénarios de déconfinement malgré qu'il n'y ait pas de vaccin ni de médicament contre le virus.
- Activités hospitalières : Augmentation de 40 % de chirurgies semi-urgentes dans les hôpitaux du Québec d'ici les deux prochaines semaines selon Mme McCann. L'imagerie médicale reprendra aussi. L'endoscopie également. Les principes de distanciation seront appliqués partout.

23 avril

- Dans l'ensemble du réseau de la santé, il manque 9 500 employés. Ce sont 800 personnes qui se sont ajoutés hier. Ce n'est pas suffisant.
- Le premier ministre lance un appel à tous les employés qui sont absents. Selon lui, ils sont essentiels au Québec pour passer au travers de cette pandémie.
- Salaires des préposés aux bénéficiaires : les négociations avancent très bien avec les syndicats pour que l'on puisse bonifier le salaire de façon permanente.
- Les primes de 4 % et de 8 % Les primes de 4 et 8 % seront prolonger jusqu'au 31 mai.
- EPI : on ne manque pas d'équipement. En ce qui concerne les blouses, des entreprises commencent à en livrer. Ça va nous permettre d'en avoir assez pour passer au travers de la crise.
- Le gouvernement du Québec proposera un calendrier de déconfinement la semaine prochaine.
- L'idée, c'est d'y aller graduellement pour que les personnes qui sont moins à risque puisse développer des anticorps afin de s'immuniser naturellement.

24 avril

- Le premier ministre affirme vouloir réorganiser le fonctionnement dans les résidences pour personnes âgées : plus de personnel, un salaire avantageux pour les employés et réaménager les lieux de façon à avoir plus de places. Le Conseil du trésor travaille actuellement sur ce dossier.
- Il n'y aura pas de réouvertures la semaine prochaine. Le gouvernement du Québec annoncera seulement son plan de déconfinement avec un échéancier.
- Nouveauté : il n'est pas nécessaire d'avoir une formation en santé pour déposer sa candidature sur Jecontribue. Le premier ministre invite les québécois à déposer leur candidature.
- Rappel : lorsque l'on s'inscrit sur Jecontribue, il faut avoir plusieurs disponibilités.

27 avril

- Des 84 décès, 75 ont eu lieu dans les centres d'hébergement de longue durée.
- Merci aux gens qui ont offert leurs services pour venir aider à temps plein. Le gouvernement est sûr de pouvoir pourvoir tous les postes.
- La situation est sous contrôle dans les hôpitaux.
- Réouverture des écoles primaires et services de garde le 19 mai dans la grande région de Montréal. Les parents qui décident de garder leurs enfants à la maison ne seront pas pénalisés.
- Le secondaire, cégep et l'université reprendront à la fin août.
- Il faudrait tout de même continuer à respecter les règles de distanciation et d'hygiène.

28 avril

- 94 personnes qui sont actuellement hospitalisés demeureront dans les hôpitaux afin de désengorger les CHSLD et les résidences pour personnes âgées.
- Les décès dans les CHSLD et dans les résidences pour personnes âgées sont très stables depuis deux semaines. La situation est sous contrôle, selon le premier ministre Legault.
- Il y a trois types d'entreprises qui vont pouvoir ouvrir leurs portes dans les prochaines semaines : les magasins qui ne sont pas dans les centres d'achat, la construction en génie civil et les entreprises manufacturières. Il s'agit toutefois d'une réouverture graduelle dans le but d'évaluer la situation.
- On continue à garder nos distances pour les personnes âgées et pour les gens avec une santé fragile. Ce n'est pas une invitation à se rassembler.
- Personnel dans les RPA et CHSLD : 400 militaires arriveront au Québec pour venir aider dans les résidences. Les gens peuvent toujours offrir leur aide via « Je contribue ».

29 avril

Réouverture des régions

- 4 mai, les Laurentides, Lanaudière, Rouyn-Noranda et Chaudière-Appalaches ouvriront.
- 11 mai : L'Outaouais (sauf Gatineau), Saguenay-Lac-Saint-Jean et La Tuque.
- 18 mai : Le Bas-St-Laurent, Charlevoix, Abitibi, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ouvriront. Les déplacements superflus sont à éviter.

Il faut maintenir les directives de santé publique.

Jeunes handicapés en CHSLD : Ils doivent suivre les mêmes consignes puisqu'ils vivent dans la résidence.

Mme McCann souligne que la prise en charge des cas COVID par des hôpitaux comme l'Hôpital du Suroît est un bon coup pour aider les hôpitaux de Montréal.

30 avril

- Le gouvernement du Québec remarque que le personnel de la santé travaille sans relâche. François Legault assure que tout est fait pour combler les absences. Bonne nouvelle : plusieurs personnes embauchées lors de la pandémie affirment vouloir faire carrière dans le réseau de la santé.
- Tests de dépistage : 214 000 tests de dépistage ont été réalisés au Québec, jusqu'à présent. Le nombre de tests effectués va augmenter dans les prochaines semaines
- Réouvertures des commerces et écoles. L'approbation va être donnée seulement si les conditions sont remplies. L'Organisation mondiale de la santé pose six (6) conditions : l'épidémie doit être sous contrôle, avoir assez de tests, porter une attention aux milieux vulnérables, les mesures de mises en place sur les lieux de travail, s'assurer de ne pas avoir de personne qui arrive de l'étranger et mobiliser les communautés.
- Montréal est problématique, pour le moment. Les hôpitaux les plus touchés sont l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, l'Hôpital général du Lakeshore et l'Institut Douglas.